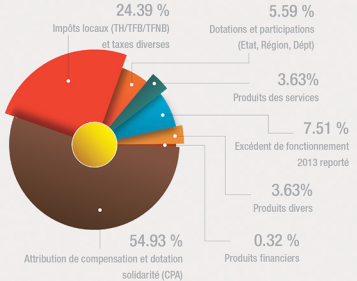
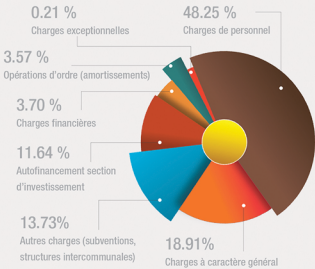


Le budget 2015, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 16 495 900 € pour le fonctionnement et à 27 573 000 € pour les investissements. Les graphes présentés en font ressortir les principaux postes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



L'excédent dégagé au titre du fonctionnement 2014 ressort à 3 158 368 €. Une partie de ce montant, soit 1 238 368 €, est

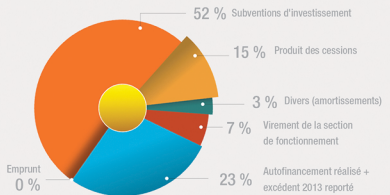
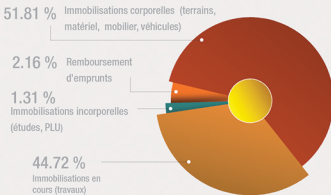
reportée sur le fonctionnement 2015. L'autre partie permet de réaliser un autofinancement de 1 920 000 € au profit des investissements

(ramené depuis à 1 647 000 € en raison de la baisse de la dotation de l'Etat comme expliqué ci-contre).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENT



En ce qui concerne les investissements 2015, outre les habituels travaux de voirie, d'entretien et de maintenance des équipements publics et des espaces verts, sont inscrits à ce budget :

- l'achat de terrains et de bâtiments, la poursuite de la réalisation du complexe sportif, la poursuite de la réfection de la montée Tartanne,
- les travaux d'aménagement de la nouvelle crèche et de trois logements sociaux rue du Bary,

- les travaux de rénovation de bâtiments divers,
- la création d'un giratoire avenue de Larciano (à côté de la gendarmerie),
- les travaux de voirie et réseaux du chemin de la Bastidette (à moins qu'ils ne soient pris en charge par la métropole),
- l'extension de l'école de musique,
- les travaux de rénovation de l'hôtel de ville et son accessibilité aux personnes handicapées,

les réseaux pour la mise en place d'une vidéo-protection, l'étude pour la réalisation d'une nouvelle école maternelle et les nombreux projets déjà prévus les années précédentes mais restant à réaliser. La masse importante de ces travaux, engagés ou prêts à l'être, résulte des contrats d'aide signés avec le Département et la Communauté du Pays d'Aix et des délais imposés pour les réaliser.